



ASF FONDETTES ATHLÉTISME

DÉCHARGE POUR 2 SÉANCES D'ESSAI – saison 2023-2024

ATHLÈTE MAJEUR (naissance en 2004 et avant)

Renseignements sur l'athlète (mentions obligatoires)

Nom : Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : Sexe : F M

Adresse du domicile :

Code postal et commune du domicile :

Numéro de portable : Email :

Personne à prévenir (mentions obligatoires)

Nom : Prénom :

Numéro de portable :

Pratique sportive souhaitée (cochez la case correspondant à la pratique souhaitée lors de l'essai)

	Espoirs (2002 à 2004)	Seniors (1990 à 2001)	Masters (1989 et avant)
Athlétisme stade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Course hors stade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagnement running	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marche nordique compétition ¹	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marche nordique santé			<input type="checkbox"/>
Marche nordique adaptée ²			<input type="checkbox"/>

Je déclare **décharger** de toute responsabilité, l'ASF Athlétisme ainsi que ses membres, en cas d'accident ou de dommage de toute nature intervenant lors d'une séance d'essai.

Je m'engage à **respecter** les consignes et les règles de sécurité énoncées par l'entraîneur et à adopter un comportement respectueux du matériel et des locaux mis à ma disposition par l'ASF athlétisme.

Paiement de 10 € à déduire de l'adhésion en cas d'inscription par chèque numéro :

La présente décharge de responsabilité n'est valable dans un délai d'un mois maximum qu'à l'occasion des 2 essais à exécuter aux 2 dates suivantes :

Date n° 1 Date n° 2

Au-delà de ces 2 séances, l'accès au stade et la participation aux entraînements ne seront autorisés qu'après une adhésion définitive à l'ASF Athlétisme pour la saison en cours.

DATE :

SIGNATURE de l'athlète

¹ Essais uniquement le lundi de 18h30 à 20h30

² Essais uniquement le mercredi de 10h00 à 12h00